

# ATELIER CINEMA ET AUDIOVISUEL

*Lycée international*

*Charles de Gaulle*

2018-2019



Nous accueillons chaque année dans le cadre de l'Atelier cinéma et audiovisuel du Lycée Charles de Gaulle **16 élèves.**

**L'atelier cinéma et audiovisuel 2018-2018 vise plusieurs objectifs :**

- Une découverte du cinéma à travers son histoire et son langage.
- L'acquisition de la pratique de la prise de vue.
- L'acquisition de la prise de son.
- La compréhension de la lumière au cinéma.
- L'organisation d'un tournage de film, le travail de groupe.
- La pratique du montage du scénario à la post-production.
- L'initiation au langage cinématographique.

**Atelier encadré par**

- **M. BENSETTI** : Professeur de sciences physiques et responsable de l'atelier cinéma.
- **M. GUILLE** : Professeur d'histoire-géographie.
- **M. Pierre-Antoine ROUSSEAU** : Intervenant Diplômé d'une école de cinéma (ESEC), il travaille comme monteur, assistant à la mise en scène, comédien et réalisateur.

**Attention ! Dossier à rendre au plus tard pour le mardi 18/12/2018**

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Adresse E-mail : .....

Numéro de téléphone fixe : .....

Numéro de téléphone portable : .....

## Fiche d'engagement et d'autorisation parentale :

Madame/ Monsieur .....ai/avons bien connaissance des objectifs visés par l'atelier cinéma et audiovisuel, des conditions d'entrée et de travail au sein de l'atelier.

J'accepte/ Nous acceptons que notre enfant propose sa candidature.

Je suis/ Nous sommes bien conscients que :

- Il n'y a que 16 places disponibles.
- L'atelier nécessite cinq journées de participation prises sur le temps scolaire. Les différents cours concernés seront impérativement rattrapés par mon enfant.

La formation se déroule en deux sessions :

- La première comprendra 16 heures (2 journées complètes courant janvier) de prise en main des matériels de tournage et de montage.
- La deuxième comprendra 24 heures (3 journées complètes courant mars) de réalisation d'un court-métrage.

Les élèves s'engageant doivent savoir qu'ils devront fournir bien des heures en plus pour que leur projet aboutisse. C'est un travail long et exigeant. Ces heures supplémentaires seront à effectuer en plus des heures de cours et de travail scolaire.

Signature des parents :

Signature de l'élève :

